



GRAND CONSEIL

Simple question - 26_QUE_7 - Maurice Neyroud - Des nouvelles du moratoire sur la viticulture

Texte déposé :

Il y a bientôt 6 mois que la motion pour un moratoire sur la plantation de vigne a été adopté par le Grand Conseil. La notion d'urgence étant évidente, il a été renvoyé directement au Conseil d'État.

Il paraît contradictoire d'annoncer l'ouverture d'un guichet pour permettre aux viticulteurs d'annoncer leur intention d'arrachage sans avoir d'abord décidé de mettre en place un moratoire pour interdire toute nouvelle plantation.

Ma question est la suivante:

Quand est-ce que le moratoire décidé par le Grand Conseil sera mis en place par le Conseil d'Etat?

Conclusion :

Date de dépôt : 10.02.2026

Cosignatures :